



« D'ARGENT A L'ORME ARRACHÉ DE SINOPLE »

Séance du Conseil Municipal du Jeudi 29 Juin 2023 à 18h30

Étaient présents : BERTIN Valérie – CHABOD Jérôme – DUBOIS-DUNILAC Nathalie – GEORGE Patric – GIRARDET Valentin – HUGEL Daniel – JUNOD Hélène – MAHON Catherine – MARGUET Alain – MARGUET Gilbert – MIGNARD Alexandre – VIENNET Elisabeth.

Étaient excusés : JAILLET Audrey – JEANNEROD Carole qui donne pouvoir à VIENNET Elisabeth (jusqu'à son arrivée au point N°10) – NICOLET Pascal qui donne pouvoir à GEORGE Patric – Cédric BOURDENET.

Monsieur GIRARDET Valentin a été nommé secrétaire de séance.

Rédaction : Nathalie CAILLE

1. PERMIS DE CONSTRUIRE

- MILLESSE Charline : construction d'une maison d'habitation sise 13 allée des Tulipes

Avis défavorable de la Commission Urbanisme dans un premier en raison des tuiles noires ; puis modification apportée par Mme MILLESSE (tuiles rouge brun) : Accord favorable de la Commission Urbanisme sous réserve des observations qui seront émises par les services de la DDT du Doubs, pôle ADS de Valdahon.

- VUILLEMIN Loïc / DARD Claire : construction d'une maison d'habitation sise 8 bis rue des Sapins

Accord de la Commission Urbanisme sous réserve des observations qui seront émises par les services de la DDT du Doubs, pôle ADS de Valdahon.

2. DÉCLARATIONS PRÉALABLES ET DEMANDES DE TRAVAUX

- CRIBIER Michel : rénovation d'une façade de la maison d'habitation sise 18 avenue Maréchal Leclerc
- BIROST Grégory : pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la maison sise 27 rue des Primevères

- CHABOD Daniel : rénovation d'une façade de la maison d'habitation sise 1 allée des Violettes
- BRUTILLOT Corinne : isolation extérieure sur une façade de la maison d'habitation sise 5 avenue Jean de Lattre
- RAVAT Florent : construction d'une pergola en annexe de la maison d'habitation sise 40 rue des Primevères
- LAMBERT Yannick : modification ouvertures pour aménagement gîte sur la maison d'habitation sise 1 allée du Muguet

Accord de la Commission Urbanisme sous réserve des observations qui seront émises par les services de la DDT du Doubs, pôle ADS de Valdahon.

- SCHITTECATTE Stéphanie : construction d'un abri de jardin sur la propriété sise 4 rue de la Gare

Avis défavorable de la Commission Urbanisme en raison de l'implantation de la construction dans un premier temps ; modification apportée par Mme SCHITTECATTE : avis favorable sous réserve des observations qui seront émises par les services de la DDT du Doubs, pôle ADS de Valdahon.

- CZUSLO Freddy : pose d'une clôture grillage sur la propriété sise 13 rue des Primevères
- CLAUDEL François : création d'un mur de soutènement sur la propriété 38 rue des Primevères
- ARNOUX Christophe : ravalement de façade sur la maison d'habitation sise 4 Le Lessus
- MEUTERLOS David : pose d'une clôture grillage sur la propriété sise 17 rue des Primevères
- MOLLIER Stéphane : pose d'un muret et clôture grillage sur la propriété sise 10 rue du Clos Courtot

Accord de la Commission Urbanisme.

- MARGUIER Samuel : pose d'une clôture grillage sur la propriété sise 52 rue des Primevères

Refus de la Commission Urbanisme en raison de la hauteur de la clôture.

3. AMÉNAGEMENT ABORDS TERRAIN SYNTHÉTIQUE – AVENANTS MARCHÉS DE TRAVAUX ET RÉACTUALISATION PLAN DE FINANCEMENT

Le Conseil Municipal approuve les avenants aux marchés de travaux concernant l'aménagement des abords du terrain synthétique comme suit :

Lot	Objet	Titulaire	Montant du marché initial HT	Avenant HT	Montant du marché final HT
LOT 2	ECLAIRAGE PUBLIC	EIFFAGE	54 861.84 €	1 973.16 €	56 835.00 €
LOT 3	VRD	VERMOT	279 838.77 €	22 923.55 €	302 762.32 €
LOT 4	AMENAGEMENTS PAYSAGERS	ID VERDE	77 037.18 €	3 665.64 €	80 702.82 €
LOT 5	SIGNALISATION	SIGNAUX GIROD EST	35 422.52 €	7 518.00 €	42 940.52 €
TOTAL MARCHÉS DE TRAVAUX			447 160.31 €	36 080.35 €	483 240.66 €

4. LOTISSEMENT PATURE DESSOUS 2^{ème} TRANCHE – VENTE A ÉLÉMENTERRE

Le Maire présente la proposition de la société ELEMENTERRE SARL – 11 rue Arthur Bourdin – 25300 PONTARLIER – qui envisage d’acquérir le terrain d’assiette du lotissement « Pâture Dessous 2^{ème} tranche» pour une surface de 6 192 m² au prix de 35 € HT le m².

Accord du Conseil Municipal.

5. INFORMATISATION ÉCOLES – ATTRIBUTION DEVIS BUROINFO

Après consultation et analyse des offres, le Conseil Municipal décide de valider l’offre mieux-disante présentée par BUROINFO pour le projet d’informatisation des écoles comprenant :

- 1 ordinateur par classe, soit 8 ordinateurs au total
- 1 VPI et 1 tableau blanc pour une salle de classe primaire qui n’est pas encore équipé
- 30 tablettes Ipad avec clavier
- 1 vidéoprojecteur et écran pour l’école maternelle

Montant du devis BUROINFO : 28 664.00 € HT soit 34 396.80 € TTC.

Ce matériel sera opérationnel dès la rentrée de septembre 2023.

6. MODIFICATION P.L.U – CONVENTION AVEC CABINETS D’ÉTUDES

Le Maire expose la nécessité d’entamer une procédure de modification du PLU afin d’ouvrir à l’urbanisation la zone 2AU « Creux Renard » et présente les devis

complémentaires établis par les cabinets d'urbanisme :

- DORGAT – Madame Laëtitià REMONDINI – 3 avenue de la Découverte – 21000 DIJON comprenant
 - Volet 1 « justifier les besoins d'ouverture à l'urbanisation » pour un montant de 5 450.00 € HT
 - Volet 2 « Montage du dossier de modification » pour un montant de 6 700.00 € HT
- PRELUDE – Madame Catherine HAEHNEL – 30 rue de Roche – 25360 NANCRAÏY concernant l'évaluation environnementale obligatoire lors d'une telle procédure, pour un montant de 2 080.00 € HT soit 2 496.00 € TTC

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité (le Maire ne participe pas au vote).

7. TRAVAUX SYLVICOLES 2023

Le Conseil Municipal valide les dispositions figurant au programme établi par l'ONF pour l'année 2023 pour un montant de 11 146.30 € HT soit 12 260.93 € TTC

8. TRAVAUX CIMETIÈRE – MARCHÉ DE TRAVAUX MOUROT

Le Maire rappelle que le Conseil Municipal a validé, lors de sa séance du 15 septembre 2022, le devis établi par la société MOUROT ET FILS – 33 rue du Mont d'Or – 25650 GILLEY – pour un montant de 98 413.00 € HT soit 118 095.60 € TTC décomposé comme suit :

- Création chemin d'accès au chantier :	8 180.00 € HT	9 816.00 € TTC
- Terrassement caveaux :	18 000.00 € HT	21 600.00 € TTC
- Construction 18 caveaux :	72 233.00 € HT	86 679.60 € TTC

Il expose qu'une nouvelle société dénommée CONSTRUCTIONS MOUROT – 1 avenue du Maréchal Leclerc – 25650 GILLEY – issue de la société MOUROT ET FILS, est désormais chargée des travaux de construction, la société MOUROT ET FILS traitant les travaux de terrassement.

Il convient donc d'acter ce changement de dénomination et de scinder en deux parties le marché de travaux, sans aucune modification sur le montant de ce marché :

- MOUROT ET FILS : création chemin d'accès au chantier pour 8 180 € HT et terrassement caveaux pour 18 000 € HT, soit un total de 26 180 € HT
- CONSTRUCTIONS MOUROT : construction caveaux pour 72 233 € HT

Accord du Conseil Municipal.

9. PÉRISCOLAIRE ET ACCUEIL DE LOISIRS – TARIFS AU 1^{er} SEPTEMBRE 2023

Compte tenu de l'augmentation tarifaire du fournisseur des repas (Estredia) au 1^{er} mai 2023 de 0.09€ par repas, le Maire propose de modifier en conséquence le prix des repas facturés aux familles utilisatrices à compter du 1^{er} septembre 2023, à savoir fixer le prix du repas à 3.76€ contre 3.67 € actuellement.

Accord du Conseil Municipal.

10. RESTAURANT L'IMPRÉVU – DÉSIGNATION GÉRANT PAR L'E.P.F.

Le Maire informe le Conseil Municipal que suite à l'appel à candidatures lancé du 17 mai au 5 juin 2023, l'Établissement Public Foncier a retenu la candidature de Monsieur Damien KUBLER et Madame Floriane GELION pour reprendre en gérance le restaurant « l'Imprévu ».

11. CRÉATION BUDGET ANNEXE « RESTAURANT »

Étant donné que la commune sera amenée à encaisser les produits des loyers versés par le gérant du fonds de commerce anciennement dénommé « l'Imprévu » et à régler les dépenses imputables à ce fonds de commerce ;

Considérant que les loyers encaissés par la commune seront assujettis de plein droit à la TVA dans la mesure où le local sera loué avec du matériel ;

Le Conseil Municipal décide de créer un budget annexe spécifique « RESTAURANT » régi par l'instruction comptable M57.

12. LOTISSEMENT PATURE DESSOUS – DEVIS ESPACE CONCEPT / AMÉNAGEMENT SENTIER PIÉTON

Le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet d'aménagement des dolines dans le lotissement « Pâturage Dessous » ayant fait l'objet d'une demande de subvention au titre du Plan de Relance Biodiversité dans le cadre de l'appel à projet « restauration écologique terrestre et mise en valeur des aires protégées » comme décidé par délibération du 27 mai 2021. Un des aménagements prévus consiste en l'aménagement d'un sentier piéton.

Après consultation, le Maire propose de retenir le devis établi par la société ESPACE CONCEPT (GILLEY) pour un montant total de 24 533.75 € HT soit 29 440.50 € TTC.

Accord du Conseil Municipal.

13. OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC - CONVENTION GIROD MÉDIAS

Le Maire expose au Conseil Municipal le projet de mise en place de mobiliers urbains publicitaires et non publicitaires composés de 4 planimètres d'information et d'un abri vitré avec supports vélos et présente la proposition de GIROD MEDIAS.

Cette société sollicite l'occupation temporaire du domaine public pour y implanter lesdits mobiliers urbains.

Accord du Conseil Municipal.

14. PERSONNEL COMMUNAL - MODIFICATION TEMPS DE TRAVAIL ADJOINT TECHNIQUE

Le Maire expose qu'en raison des besoins croissants d'entretien des bâtiments communaux, il convient de modifier le temps de travail de Mme Angélique DEVOS, adjoint technique.

En accord avec cette dernière, le Maire propose de porter la durée hebdomadaire de ce poste de 21/35^{ème} à 28/35^{ème} à compter du 6 septembre 2023.

Accord du Conseil Municipal.

15. TARIFS TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITÉ EXTÉRIEURE AU 1^{er} JANVIER 2024

Accord du Conseil Municipal quant à l'augmentation de +2.8 % (indexée sur l'augmentation des prix indice INSEE) des tarifs 2022 de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure à compter du 1^{er} janvier 2023, comme suit :

- Superficie inférieure ou égale à 50 m² : 17.70 € le m²
- Superficie supérieure à 50 m² : 35.40 € le m²

Pour rappel, les enseignes et pré-enseignes publicitaires sont exonérées de cette taxe ; seuls les dispositifs publicitaires (type « panneau ») y sont soumis.

16. COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS

■ Commission BOIS :

Monsieur Jérôme CHABOD précise que la vente du 20 juin 2023 à CHAMPAGNOLE a permis la vente de 2 parcelles à la scierie GREGOIRE :

- Parcelle 27 – 307 m³ – 21 878 € HT
- Parcelle 31 – 392 m³ – 25 827 € HT

■ Radar pédagogique :

Monsieur Daniel HUGEL présente les statistiques issues de l'installation du radar pédagogique sur la rue des Sapins et la rue Pasteur.

- **Rue des Sapins (radar installé octobre à décembre 2022) :**

Moyenne nombre de véhicules/ jour : 311

Vitesse moyenne : 46.5 km/h

Taux d'excès de vitesse : 35.5 %

V85 : 57 km/ h

Définition V85 = vitesse la plus haute après avoir extrait 15% des vitesses les plus élevées, et donc en-dessous de laquelle circulent 85% des usagers. C'est la valeur la plus représentative pour décider de la pertinence d'aménager une infrastructure.

- **Rue Pasteur (radar installé au niveau de l'école primaire – mars à juin 2023):**

Moyenne nombre de véhicules/ jour : 496

Vitesse moyenne : 30 km/h

Taux d'excès de vitesse : 3,61 %

V85 : 43 km/ h

Concernant le secteur des écoles – rue Pasteur – il est décidé de répondre favorablement à la demande du Conseil d'Ecole, et d'aménager une zone « 30 » du numéro 1 au numéro 9 rue Pasteur.

■ Commission AFFAIRES SCOLAIRES :

Madame Nathalie DUBOIS-DUNILAC dresse un rapide compte-rendu du conseil d'école qui s'est déroulé le 20 juin 2023.

Ce document est disponible sur le site internet de la commune : <https://gilley.fr/fr/rb/968567/ecole-maternelle-et-elementaire-2>

■ Commission ASSOCIATIONS :

Monsieur Daniel HUGEL précise qu'une réunion a été organisée le samedi 24 juin 2023 avec les associations (16 associations présentes). Plusieurs points ont été évoqués :

- Demande de subvention communale 2023 : le formulaire est en ligne (<https://gilley.fr/fr/nw/1457146/1590266/demande-de-subvention-1>) et les associations sont invitées à le compléter avant le 27 août 2023
- Forum des associations : il est prévu le samedi 9 septembre de 10h00 à 13h00 à la salle polyvalente
- Octobre Rose : cette manifestation se déroulera le vendredi 29 septembre 2023.

Il est évoqué également le souhait de plusieurs associations qui souhaiteraient disposer d'un lieu de stockage de leur matériel. Pour l'instant, la commune ne dispose d'aucun local pouvant satisfaire cette demande.

Le Maire précise par ailleurs que le local utilisé par le Comité des Fêtes fera l'objet de travaux de réfection à partir d'avril 2024.

■ AOC BOIS DU JURA :

Monsieur Alain MARGUET a assisté le 27 avril 2023 à l'assemblée générale de l'association AOC BOIS DU JURA à laquelle la commune adhère. L'objectif de cet organisme est la promotion du sapin du Jura et l'appellation AOC correspondante.

17. DEMANDES ET AFFAIRES DIVERSES

■ Agencement bibliothèque :

Madame Hélène JUNOD présente le devis établi par NATURE AGENCEMENT pour l'agencement de la bibliothèque d'un montant de 5 319.00 € HT.

Accord du Conseil Municipal.

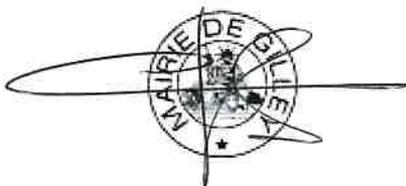
■ Courrier classe 74 / Banquet des Classes :

Le Maire donne lecture du courrier adressé par Monsieur Jean-Yves MEUTERLOS, pour le compte de la classe 74 qui organisera le prochain Banquet des Classes et qui sollicite l'application d'un tarif préférentiel de location de la salle polyvalente.

Le Conseil Municipal indique en retour que le tarif appliqué lors des banquets des classes est déjà un tarif préférentiel par rapport à une location « classique ». En effet, le tarif spécial « banquet des classes » s'élève à 550 € pour les deux jours (petite + grande salle + cuisines + hall) alors que le tarif habituel de l'ensemble s'élève à 820 € pour un jour, soit 1 640 € pour deux jours. Par conséquent, aucune réduction supplémentaire n'est accordée.

La séance est close à 21 heures 00.

Pour le Maire absent,
Le Premier Adjoint – Patric GEORGE



■ FERMETURES ESTIVALES :

- L'Agence Postale Communale et France Services seront fermés pour les congés annuels du Lundi 31 juillet au 5 aout 2023.

Les objets non distribués durant cette période seront en attente au Centre de Tri de Pontarlier – 9 Rue Pierre Mendès France.



**France
services**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Gilley



LA POSTE

- Le secrétariat de mairie aménage ses horaires pour la période du 31 juillet au 15 aout 2023. Durant ces semaines, le secrétariat sera ouvert de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 uniquement les :
 - lundi 31 juillet
 - jeudi 3 août
 - vendredi 4 août
 - lundi 7 août
 - jeudi 10 août
 - vendredi 11 aoûtainsi que le samedi 12 août de 9h00 à 12h00.





Sortir à Gilley



ESPACEDONZEL

Cinéma « Indiana Jones »

Mardi 12 Septembre à 20h00

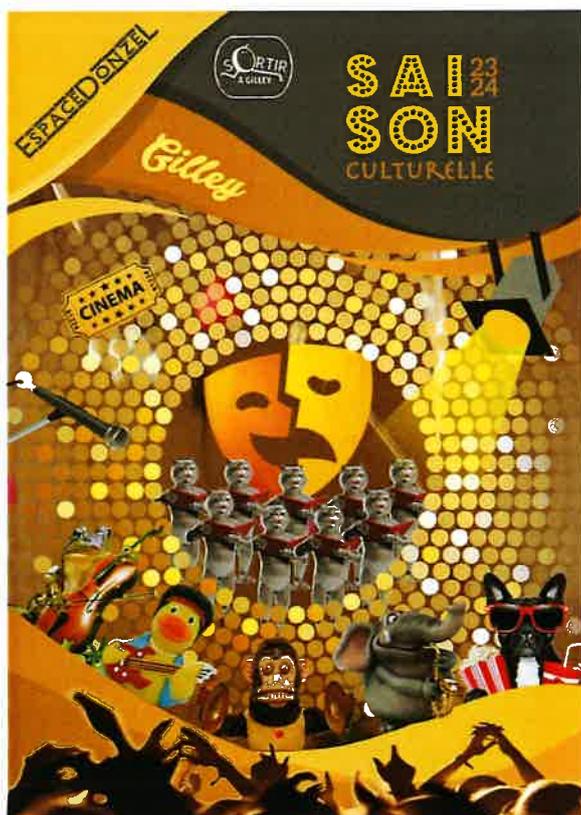
2h 34min / Action, Aventure

De James Mangold

Avec Harrison Ford, Phoebe Waller-Bridge, Mads Mikkelsen



Après avoir passé plus de dix ans à enseigner au Hunter College de New York, l'estimé docteur Jones, professeur d'archéologie, est sur le point de prendre sa retraite et de couler des jours paisibles. Tout bascule après la visite surprise de sa filleule Helena Shaw, qui est à la recherche d'un artefact rare que son père a confié à Indy des années auparavant : le fameux cadran d'Archimède, une relique qui aurait le pouvoir de localiser les fissures temporelles. En arnaqueuse accomplie, Helena vole l'objet et quitte précipitamment le pays afin de le vendre au plus offrant. Indy n'a d'autre choix que de se lancer à sa poursuite. Il ressort son fedora et son blouson de cuir pour une dernière virée...



Saison Culturelle

De Septembre 2023 à juin 2024

Le service culturel de la commune de Gilley vous propose chaque année de nombreuses animations culturelles :

Tels que du cinéma, concerts, conférences, théâtres ainsi que son festival avec le « SADJET FESTIVAL » qui sont des occasions fantastiques de découvrir de nouvelles expériences et de se divertir. Ces événements peuvent vous surprendre, vous enthousiasmer, vous émouvoir, vous faire rire, danser et chanter. Profitez-en au maximum et n'hésitez pas à participer à ces activités culturelles enrichissantes !

Restez informés et acheter vos billets pour les différentes dates proposées, en consultant l'agenda sur le site www.gilley.fr ou nous suivre sur les réseaux sociaux avec les pages Facebook et Instagram « Sortir à Gilley »

Restez informé avec nos différents supports

www.gilley.fr



panneau pocket



Facebook et Instagram



@sortiragilley





Sortir à Gilley



Manifestations



**bike
and
run**



**randonnée
pédestre**



**27
août
2023
Gilley**

Parcours Bike and run de 22 et 16 km et parcours Randonnée pédestre de 10 et 16 km.
Restauration sur place. Salle polyvalente de Gilley. Inscription et réservation sur le site
<https://www.helloasso.com/associations/velo-loisir-gilley/evenements/bike-and-run-randonnee-pedestre-2>

TEST

CHRONO DE GILLEY

- TOUTES CATEGORIES - DOSSARD 8H00
- PREMIER DEPART 9H00
- DEPART TOUTES LES MINUTES - PARCOURS DE 27 KMS
- LIEU DE DEPART, RUE DE JOUX
- ENGAGEMENT SUR PLACE 10 EUROS

DIMANCHE 30 JUILLET

vélo club de Morteau & Montbenoit

BUVETTE ET PETITE RESTAURATION SUR PLACE

CONTACT : 03.81.67.60.95 - vcmorteaumontbenoit@orange.fr

**EN 1 HEURE,
VOUS POUVEZ SAUVER 3 VIES !** ❤️❤️❤️



**Globules
rouges**

Hémorragies,
accouchements
difficiles...

Plasma

Cancers
(Leucémie,
Lymphome...)

Plaque

Maladies génétiques,
déficits immunitaires...

Prochaine collecte

Salle polyvalente

Mardi 12 Septembre de 15h30 à 19h

<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>



PORTES OUVERTES DE LA MAM LES TROTTINOUS DU SAUGEAIS



Samedi 02/09/23 de 10h30 à 19h

Visites de nos locaux, expositions des Chefs-d'œuvres des enfants -
Restauration sur place grillades, boissons, animations, tresses africaines

Deux apparitions surprises de notre mascotte **Trottnous** vers 12h et vers 17h (possibilité
de prendre **Trottnous** en photo avec vos enfants).

Les bénéfices de cette manifestation serviront à soutenir les activités des enfants de la
MAM.

RDV à 3 rue de l'abbaye 25650 Gilley

Restez informé avec nos différents supports
www.gilley.fr panneau pocket Facebook et Instagram @sortiragilley